ATTESTATION D'ÉQUIPEMENT (suivant le Procès-Verbal de Réception par Type n°L – 0149.02.04 du 19 juin 2007)

Je soussigné, **IVECO France**, 1 Rue des Combats du 24 Août 1944, 69200 VENISSIEUX, Constructeur, certifie que le véhicule, faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus, sort de nos usines équipé :

(2) - d'une configuration de portes : | 3 | P | ~~| 4 | P |~~
(Voir point 8.5.1 de la notice descriptive - Carrosserie)

(2) - d'une implantation type (1) N° |___|___| avec |___|___| places assises et |___|___| places debout, soit un total de |___|___|___|
(Voir point 8.3.4 de la notice descriptive - Carrosserie)

(2) - d'une implantation permettant (1) |40| places assises et |118| places debout, soit un total de |158|.
(Voir point 8.3.2 et 8.3.3 de la notice descriptive - Carrosserie)

(2) (3) - d'une implantation permettant (1) |___|___| places assises |___|___| places debout et |___| sièges à assises relevables
(Voir point 8.4.2.1 de la notice descriptive - Carrosserie) L'utilisation d'un siège à assise relevable minore le nombre de places debout de 2 unités

(2) – d'une rotonde arrière 6 places dans les véhicules «3P ». ~~| OUI~~ | NON |

(2) - d'un poste de conduite anti-agression « type RATP » : ~~| OUI~~ | NON |

Rappel : - Dans le cas du 3 portes : le nombre de places **est limité à 155, lors de son utilisation,** quelque soit l'aménagement (voir point 8.5.1)

(2) - d'un aménagement permettant le transport d'une personne en fauteuil roulant : | OUI | ~~NON~~ |

(2) - d'un aménagement permettant le transport de deux personnes en fauteuil roulant : ~~| OUI~~ | NON |

Nota 1 : la minoration du nombre de passagers debout est de 7 unités par passager en fauteuil roulant.
(Voir point 8.4.2.3 de la notice descriptive - Carrosserie)

(2) - d'un chronotachygraphe. (cas de transports d'enfants). : | OUI ~~| NON |~~
(Voir point 4.8 de la notice descriptive – Transmission)

(2) – d'un limiteur de couple de 25% (voir point 3.24 de la notice descriptive) : | OUI ~~| NON |~~

(2) - d'un système d'aide à la conduite (D.G.O.). : ~~| OUI~~ | NON |
(Voir point 6.2.1 de la notice descriptive - Direction)

(1) *A compléter* (2) *Rayer la (les) mention(s) inutile(s).*
(3) *ci-joint croquis d'implantation & note de calcul de répartition des charges, avec et sans utilisation des sièges à assises relevables.*

Nota 2 : Ce véhicule est conforme aux dispositions des directives :
- 2005/55*2006/51C (Euro 4) avec moteur F2BE3682 C*R et F2BE3682 A*R
- 2005/55*2006/51G (Euro 5) avec moteur F2BE3682 C *S et F2BE3682 A*S
- 2005/55*2006/51K (EEV) avec moteur F2BE3682 C *U et F2BE3682 A*U

Fait à LYON, le : 03 OCT. 2007

IVECO FRANCE
Société Anonyme au capital de 92 850 [illegible] Euros
1, rue des Combats du 24 Août 1944 - Porte E
69200 Vénissieux Cedex
RCS 419 683 818 LYON

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je soussigné, **IVECO France**, 1 Rue des Combats du 24 Août 1944, 69200 VENISSIEUX, Constructeur, certifie que le véhicule prêt à l'emploi :

Dénomination

(D.1) Marque **IRISBUS**

(D.2) Type : **PU09D1**

(1) Version **3P** ~~/ 4P~~

(D.3) Dénomination commerciale **CITELIS 18**

(E) (2) Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type **VNEPU09D100301965**

(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (Kg) : **29 100**

(F.2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (Kg) : **29 100**

(F3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (Kg) : Néant

(G) (2) Masse en service (G1 + 75) (kg) : 17.870

(G1) (2) Poids à vide national (PV) (kg) : 17.795

(J) Catégorie internationale : **M3**

(J.1) Genre national : **T.C.P.**

(J3) Carrosserie (désignation nationale) : **BUS**

(K) Numéro de la réception par type : **L – 0149.02.04**

(P.1) Cylindrée (cm3): **7 790**

(P.2) (1) Puissance nette maximale (kW) : **213** ~~**280**~~

(P.3) Source d'énergie : **G.O.**

(P.6) Puissance administrative (CV) : **21**

(S.1) (1) Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) : **version 3P : 58** ~~version 4P : 53~~
Véhicule à nombre de places variables (voir PV de réception)

(U.1) (1) Niveau sonore à l'arrêt (dB(A)) : ~~Sortie Verticale : 80~~
Sortie Latérale : **84**

(U.2) Régime de rotation du moteur lui correspondant (tours par mn-1) : **1538**

(V.7) CO2 : /

(V.9) (3) Classe environnementale :

0555*0651C	~~0555*0651G~~	~~0555*0651K~~
F2BE3682C*R	~~F2BE3682 C *S~~	~~F2BE3682 C *U~~
~~F2BE3682 A*R~~	~~F2BE3682 A *S~~	~~F2BE3682 A *U~~

- est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du procès verbal de réception ci dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota) ;

- sort de nos usines (magasins), le

pour être livré à :

IVECO FRANCE
Société Anonyme [illegible] 2 856 130 Euros
1, rue des Combats du 24 Août 1944 - Porte E
69200 Vénissieux Cedex
RCS 419 683 818 LYON

Fait à, Lyon Le 03 OCT. 2007

(1) Rayer la mention inutile
(2) A compléter
(3) Rayer la (les) colonne(s) inutile(s)

NOTA : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat le procès-verbal de réception du type.

RAPPEL : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.312-1 à R.312-25, R.314-1 à R.317-7, R.317-15 à R.317-17 et R.318-1 à R.318-5 du code de la route ou toute modification de véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :
- d'une déclaration à la préfecture,
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le Service en charge des réceptions.